

Point de situation n°3 – 9 septembre 2020

Bonjour à tous,

Voici quelques précisions sur les conduites à tenir face aux cas suspectés ou avérés de COVID-19. Merci de garder ce document à la maison et de vous y référer en cas de besoin :

- En cas de fièvre (38°C ou plus) ou de **symptômes*** évocateurs de la COVID-19, **chez l'enfant ou dans sa famille**, l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.

Les parents prennent avis auprès de leur médecin traitant, qui décide des mesures à prendre. Ils informent immédiatement l'école.

- Si l'élève présente des **symptômes évocateurs à l'école**, il sera équipé d'un masque et isolé (en présence d'un adulte). La famille sera immédiatement prévenue et devra venir chercher l'enfant. Elle devra consulter un médecin, qui décidera de l'opportunité d'un dépistage. L'élève ne pourra revenir à l'école qu'après avis médical, ou à défaut après 14 jours.

- Si l'élève est identifié comme « **cas contact à risque** » (*toute personne ayant eu un contact direct avec un cas confirmé sans mesure de protection efficace*), il doit rester à la maison, éviter les contacts et consulter son médecin qui décide de l'opportunité du dépistage. La famille prévient l'école immédiatement. **L'élève ne peut revenir à l'école qu'après une période de 14 jours** (voire plus s'il vit sous le même toit que la personne malade).

- Si l'élève est un **cas confirmé** de COVID-19, la famille prévient immédiatement l'école. L'élève ne doit pas retourner à l'école avant le délai défini par son médecin (au plus tôt, 10 jours après le test).

Toutes les familles de l'école seront alors informées, et une liste de personnes susceptibles d'avoir été en contact sera établie. Les personnes de cette liste devront rester chez elles en attendant la liste définitive de l'ARS, qui précisera les personnes devant être testées.

Si un élève doit rester à domicile, il lui sera proposé des solutions pour assurer la continuité pédagogique.

* **symptômes évocateurs** (*source : ameli.fr*) :

- une fièvre ou sensation de fièvre,
- des signes respiratoires, comme une toux, un essoufflement ou une sensation d'oppression dans la poitrine,
- le nez qui coule, un mal de gorge,
- une fatigue importante inexplicée,
- une perte du goût : le goût d'un aliment ne peut être différencié de celui d'un autre (par exemple le poisson et le poulet ont le même goût),
- une perte de l'odorat avec impossibilité de reconnaître une odeur même marquée comme celle d'une viande grillée,
- des maux de tête,
- des courbatures et/ou des douleurs dans les muscles,
- une diarrhée avec au moins 3 selles molles dans la journée.

Restez vigilants, et prenez soin de vous.

Bien cordialement,

La directrice, B. Pain

